



Terre adélice

Glacier de nature

RAPPORT RSE 2022



Une démarche R.S.E. au cœur de Terre adélice

Depuis sa création, Terre adélice est une entreprise engagée pour la préservation de l'environnement et la valorisation de l'humain au cœur de son activité. Cet engagement se traduit au quotidien par des actes concrets : choix de l'agriculture biologique, coopération avec des producteurs locaux, écoconception des emballages, utilisation d'électricité 100% renouvelable, réduction des déchets, soutien d'organisations du centre-Ardèche, création d'emploi sur son territoire, partage de la gouvernance, etc.

Début 2017, la P.M.E. ardéchoise a initié un travail de structuration de sa démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise en évaluant ses pratiques et en imaginant ses pistes d'améliorations. En 2018, l'entreprise a organisé son premier séminaire R.S.E. avec l'ensemble de ses collaborateurs, pour coconstruire la démarche. Un comité de salariés volontaires travaille depuis à la conduite d'un plan d'actions. En 2019, le séminaire R.S.E. a été reconduit et la démarche poursuivie. Cette même année, Terre adélice a été labellisée BIOENTREPRISEDURABLE. Portée par le comité RSE, l'entreprise est en chemin vers une amélioration continue. En effet, c'est avec fierté que la labellisation est maintenue en 2021 avec un score de 72 % contre 70 % en 2019.

Terre adélice a placé le dialogue avec ses parties prenantes au cœur de sa démarche R.S.E. Les dirigeants de l'entreprise sont convaincus qu'il est nécessaire de libérer la parole entre les acteurs de la société, pour coconstruire un monde plus durable. Ensemble, il est possible de construire demain.

Il est faisable et nécessaire de savoir concilier un développement économique avec les enjeux du développement durable. Ce rapport R.S.E. vise à formaliser et témoigner les engagements pris par l'entreprise depuis de nombreuses années pour sa responsabilité sociétale. Il est également utile pour aller plus loin, de corriger ou réformer ses pratiques. Avec transparence et simplicité, l'entreprise communique sur ses pratiques, dans une logique de dialogue et d'amélioration continue. Vous pourrez en savoir plus sur l'entreprise et ses engagements R.S.E., au travers de ce rapport, et sa classification en 6 piliers : la gouvernance, les relations et conditions de travail, l'environnement, les pratiques d'achats et ventes responsables, la santé, naturalité et transparence des produits et l'ancrage territorial.

Le comité R.S.E.

Dates clés de la démarche R.S.E.



BIOENTREPRISEDURABLE
LE LABEL R.S.E. DES P.M.E. BIO
DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ D'ENTREPRISES ENGAGÉES !
BIOED.FR

SOMMAIRE

Terre adélice, une P.M.E. ardéchoise	P.1
Gouvernance	P.2
Relations et conditions de travail	P.3
Environnement	P.4
Pratiques d'achat et de vente responsables	P.5
Santé, naturalité et transparence des produits	P.6
Ancrage territorial	P.7
Les salons glaciers	P.8





Terre adélice est une entreprise familiale ancrée
au coeur de l'Ardèche depuis plus de 20 ans...

Dates clés

1996 20 000 Litres de glaces et sorbets 2 employés

Bertrand et Xavier Rousselle, deux frères, créent ensemble une entreprise artisanale de fabrication de sorbets à Saint Etienne de Serre.

2007 110 000 Litres de glaces et sorbets 10 ETP*

Terre adélice déménage à Saint Sauveur de Montagut pour répondre à la demande croissante. L'entreprise s'installe dans un ancien moulinage, mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

2010 177 000 Litres de glaces et sorbets 14 ETP*

Ouverture d'un glacier à Lyon, filiale de Terre adélice, dans le but de faire connaître ses valeurs et son savoir-faire, en privilégiant toujours le circuit court.

2015 331 000 Litres de glaces et sorbets 20 ETP*

Terre adélice double la surface de son site de production, pour atteindre 2 000 m².

2018 610 000 Litres de glaces et sorbets 28 ETP*

Ouverture d'un glacier à Grenoble, deuxième filiale de Terre adélice.

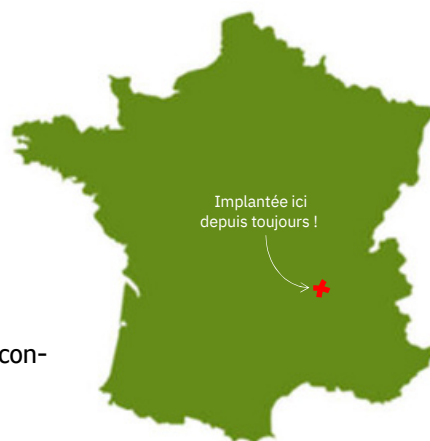
2020 560 000 Litres de glaces et sorbets 30 ETP*

L'entreprise devient 100% BIO

2021 670 000 Litres de glaces et sorbets 34 ETP*

Ouverture d'un salon glacier au Moulinon, contigüe au site de production, troisième filiale de Terre adélice.

2022 690 000 Litres de glaces et sorbets 37 ETP*



*ETP : Equivalent Temps Plein.

Terre adélice est spécialisée dans la fabrication de glaces et sorbets. La qualité et le bio sont au premier plan des exigences de l'entreprise. Les stabilisants, indispensables au maintien de la qualité des produits dans le temps, sont 100% naturels : caroube (bio), guar (bio), tara (bio), tapioca (bio). Dès la création de l'entreprise, colorants et autres renforts d'arômes ont été exclus de leurs recettes.

Chiffres clés 2022

7.2 M€
DE C.A.

100 %

DU C.A. EN BIO
(Hors prestation de fabrication)

690 000
LITRES DE GLACES

37
COLLABORATEURS



En 2019
Bioed.fr



Photo été 2019—Première année de certification BIOED

Depuis sa création, les dirigeants de Terre adélice ont toujours défendu des valeurs liées à la préservation de l'environnement et la valorisation de l'humain au cœur de leur activité. La R.S.E. fait partie de l'ADN de l'entreprise. Depuis 2017 la direction a pris la décision de s'engager dans une démarche R.S.E. structurée. La labélisation BIOENTREPRISEDURABLE vient démontrer les engagements de l'entreprise.



Le dialogue est au cœur de la gouvernance

Depuis 2016, l'entreprise est engagée dans une rénovation de son mode d'organisation et de management. Terre adélice est en démarche d'entreprise libérée. Ce modèle d'organisation augmente la concertation entre l'ensemble des collaborateurs. La démarche R.S.E. de l'entreprise a été coconstruite avec l'ensemble des collaborateurs, à l'occasion de séminaires internes.

Indicateurs clés 2022

1
Comité R.S.E

19 %
Participation du personnel permanent dans le comité

100 %
des collaborateurs en CDI sensibilisés à la RSE

36
réunions du comité R.S.E

Les dirigeants de l'entreprise ont signé une politique d'engagement R.S.E. claire, qui prend en compte les attentes de ses parties prenantes, et un diagnostic complet des pratiques de l'entreprise. Cette politique se traduit par un plan d'actions global comportant des objectifs précis.

Terre adélice prend toutes ses responsabilités vis-à-vis de la réglementation et respecte les exigences légales applicables à son activité. L'entreprise est également proactive sur la R.S.E. en s'engageant volontairement.

Ce rapport R.S.E. est produit de façon volontaire (non soumis à la réglementation relative au reporting extra financier).

L'entreprise, dans une logique de dialogue, est fidèle à son approche honnête et transparente, communique sur sa démarche R.S.E. auprès de ses parties prenantes internes et externes. Elle contribue notamment aux groupes de travail des interprofessions et répond aux sollicitations de la presse.

Tableau d'affichage interne:
RSE, Informations réunions,
Affichage obligatoire,
Conseils gestes et postures

Les actions d'amélioration à conduire à l'horizon 2024

- ➡ Association des parties prenantes externes à la démarche R.S.E. (fournisseurs, clients, etc.)
- ➡ Mener une enquête qualitative sur l'approche R.S.E. des parties prenantes de l'entreprise.



Photo novembre 2021—Formation glace (CNGF)

Relations et conditions de travail

L'entreprise a toujours veillé à valoriser l'humain au cœur de son activité. Cet engagement se traduit au quotidien par des actions concrètes en terme d'emploi, de relations entre employeurs et employés, de santé et de sécurité au travail, de conditions de travail et de bien-être des salariés, de dialogue social, de développement du capital humain en terme d'équité et de discrimination.



Le dialogue est au cœur des conditions de travail

Depuis 2017, chaque salarié bénéficie d'une formation sur la communication bienveillante de 3 jours afin d'avoir des outils pour favoriser de bonnes relations au travail.

La dernière session s'est déroulée en fin d'année 2021.

Indicateurs clés 2022

+23%

d'emplois pérennes entre
2020 et 2022

40 ans

de moyenne d'âge

22

Personnes formées

12 437 €

alloués à la formation
du personnel

L'entreprise mène une politique de recrutement à l'image de son management. Chaque service compte des pilotes recrutement, ce qui permet d'être réactif en terme de besoin de personnel et de réajustement organisationnel. Le recrutement se fait ainsi par les pairs. Efficacité, responsabilité et confiance sont favorisés.

Dans le cadre de la mise en place d'une politique de rémunération transparente (évolution des salaires écarts des salaires), un comité salaire a été créé. Il est composé des deux dirigeants, du représentant du CSE ainsi qu'une personne de chaque service élue pour quatre ans.

Comité salaire depuis 2019 constitué de 7 personnes.

La formation est un engagement fort dont les collaborateurs de Terre adélice bénéficient. Un plan de formation est réalisé annuellement et un budget est alloué à ces formations. L'entreprise recrute et forme également annuellement plusieurs apprentis (2 apprentis en 2022) ainsi que des stagiaires. Lors de nouvelles embauches, un temps de formation interne est prévu (tuilage environ 1 mois) pour que les conditions d'apprentissage soient optimales. Une évaluation de période d'essai est faite durant ce temps d'apprentissage, puis est réitéré 15 jours après pour suivre l'évolution du nouveau collaborateur.

Dans un objectif de partage des bénéfices liés à la réussite de l'entreprise, les collaborateurs perçoivent un intéressement ainsi qu'une participation. A chaque fin d'année les collaborateurs reçoivent également des chèquiers verts (chèque cadeau écologique et bio) favorisant les achats responsables.

Terre adélice organise une journée de cohésion annuelle, pour favoriser l'échange, renforcer les liens et l'esprit de partage. La dernière date d'octobre 2022, toute l'équipe a participé à une activité de cohésion (défi pirate) puis s'en est suivi un repas chez un de nos client (le Bar Radis) et une visite de notre glacier à Grenoble.

Les actions d'améliorations à conduire à l'horizon 2024



Mise en œuvre des actions d'améliorations proposées par les salariés.



Mise en œuvre d'un comité sécurité au sein de l'entreprise.

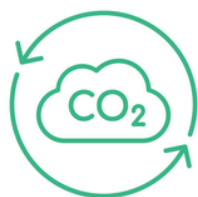


La protection de l'environnement a toujours été une préoccupation majeure de Terre adélice. Celle-ci est prise en compte par différents volets : l'analyse environnementale de ses pratiques, l'approvisionnement local, le choix de l'agriculture biologique, l'éco-conception de ses emballages, le choix d'un fournisseur d'électricité 100% renouvelable, la revalorisation des co-produits auprès de partenaires locaux, la préservation de la biodiversité, etc.



Le dialogue est au cœur de la protection de l'environnement

En fin d'année 2022, l'ensemble des salariés est allé visiter le Sytrad, (Syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme) qui est un centre de traitement des déchets dans le but d'améliorer leurs pratiques de tri en interne.



Réalisation
de son 1er
bilan carbone

100%

du C.A. en bio
(Hors prestation de fabrication)

Indicateurs clés 2022

100 %

d'électricité renouvelable
consommée

4.28 Kg CO2eq/L

émission CO2 équivalent
carbone

Des actions visant à réduire les déchets de l'entreprise et à améliorer leur tri ont été mises en place. Des partenariats sont montés avec des acteurs locaux pour la collecte et la revalorisation de certains de nos déchets, telle que la Ressourcerie Trimaran (Les Ollières sur Eyrieux) ou certains des producteurs.

La question de l'agriculture biologique est abordée lors de chaque entretien d'embauche.



192 panneaux installés sur le toit de Terre adélice

L'entreprise participe au financement de la Centrale Villageoise du Val d'Eyrieux qui a mené une vingtaine de projets d'installation de panneaux photovoltaïques d'une puissance maximale de 248 KWh dont 75 KwC sur les toits de Terre adélice.

Les actions d'améliorations à conduire à l'horizon 2024

- ↳ Réduction des émissions GES
- ↳ Réduire les consommations d'énergie en proportion de l'activité (eau, électricité)
- ↳ Etendre l'écoconception à l'ensemble de la gamme d'emballages.



Pratiques d'achat et de vente responsables

Terre adélice est une entreprise qui connaît une croissance durable. Ses performances économiques sont partagées avec les parties prenantes avec qui elle collabore, dans une logique de commerce équitable. L'entreprise investit également dans des projets de long terme pour préparer l'avenir. Ses actions sont diverses, tant en terme de relations commerciales, risques économiques, de pérennité des projets et des investissements, que de rentabilité et de partage de la valeur ajoutée.



Le dialogue est au coeur de la loyauté des pratiques

En 2021, aboutissement du projet de filière lait et crème bio par la création de la marque « Eulalie » bio monté par la laiterie Carrier, partenaire historique de Terre adélice. Le contrat d'engagement mutuel est de 4 ans. Il vise à inciter à la conversion d'éleveurs en bio.

Indicateurs clés 2022

6

nombre de producteurs
visités sur leur
exploitation

3 ans

durée du contrat avec les
producteurs locaux

+2,5 %

de matières premières provenant
d'AURA par rapport à 2020
(sur la part des matières premières cultivables
en AURA)

Depuis 2019, Terre adélice écrit et adopte une politique d'achats responsables. Elle définit ainsi clairement les engagements de l'entreprise. L'entreprise privilégie les achats bio et locaux, avec une contractualisation pluriannuelle, dans une logique de commerce équitable. Un des axes du développement des achats à Terre adélice est de s'orienter vers les produits issus du commerce équitable.

En 2023, l'entreprise a invité ses producteurs locaux à Terre adélice afin de mieux les connaître et partager sa démarche RSE.



Une analyse des risques fournisseurs a été réalisée afin de prioriser nos efforts en terme de RSE.

L'entreprise veille à la diversification de ses débouchés, par ses clients et ses marchés. Le chiffre d'affaires 2022 de l'entreprise est réparti entre 4 principales familles de clients. Plus de la moitié des clients sont des sociétés individuelles. Terre adélice privilégie les clients valorisant majoritairement le bio et n'appartenant pas à des grands groupes conventionnels.

Les actions d'améliorations à conduire à l'horizon 2024

- Poursuivre les engagements d'achats responsables et augmenter la part de commerce équitable.
- Auditer les fournisseurs en terme de pratiques R.S.E. et de développement durable.
- Augmenter la part d'approvisionnement locale pour tendre vers du 100% bio.



Exigeante sur la qualité, Terre adélice s'engage à fabriquer des produits sains et sûrs pour les consommateurs, tout en privilégiant méticuleusement la qualité gustative. L'entreprise s'appuie sur des démarches solides telles que l'HACCP ou la certification bio. Proactive sur la question, l'entreprise a exclu de ses recettes les colorants et autres renforts d'arômes. En 2011, Terre adélice s'est dotée d'un ERP afin de pouvoir centraliser toutes les informations des parties prenantes et d'avoir une traçabilité par lot. En 2015, dans la continuité, l'entreprise investit dans des balances informatisées intégrant toutes les recettes des glaces et sorbets avec suivi des lots. Par ailleurs, l'entreprise veille également à l'information et à la sensibilisation des consommateurs et prône la consommation bio durable.

Niveau de contrôle sanitaire : très satisfaisant

L'entreprise répond aux normes et réglementations sanitaires en vigueur. Le dernier contrôle en date a indiqué un niveau de salubrité de l'entreprise comme : « Très satisfaisant ». Les collaborateurs veillent à maintenir un niveau de qualité plus que satisfaisant au quotidien. Pour renforcer le tout, une formation des salariés à l'hygiène est faite annuellement.



L'une des priorités pour Terre adélice est de continuer à garantir une traçabilité parfaite, en maîtrisant la provenance des matières premières et ingrédients bio. C'est ce à quoi elle s'applique au quotidien, comme elle le démontre à ses partenaires historiques et à ses principaux clients lors de leurs audits.

Le dialogue est au cœur de la protection des consommateurs

L'entreprise adhère et participe à la marque collective « Goûtez l'Ardèche » regroupant plusieurs centaines d'entreprises ardéchoises partageant une vision commune : valoriser les meilleurs produits et savoirs faire du département. Un gage de qualité pour les consommateurs !



Terre adélice veille au quotidien à la qualité de ses produits et a mis en place un dispositif de gestion et de suivi des réclamations clients.



Dans ses communications, par le choix de ses partenaires, par les actions qu'elle soutient, l'entreprise prône la consommation durable, bio, dans le respect de l'humain et de la planète, en cohérence avec ses valeurs.

Indicateurs clés 2022

100 %

du C.A en bio
(Hors prestation de fabrication)

0%

De colorants et d'arômes
artificielles dans les recettes

44

réclamations clients sur
l'année

Les actions d'améliorations à conduire à l'horizon 2024

- ➔ Poursuivre l'innovation produit pour répondre mieux aux attentes des consommateurs, au service de la santé.
- ➔ Contribuer davantage à la sensibilisation des consommateurs pour une consommation durable.



Les dirigeants de Terre adélice sont convaincus que l'entreprise a également un rôle de développement local à jouer. C'est la raison pour laquelle l'entreprise a toujours été située en centre-Ardèche et a fait le choix de ne pas se « délocaliser ». Les actions en faveur du développement local sont variées : développement de l'agriculture biologique locale, développement de l'emploi local, choix de prestataires locaux, mécénat de structures collectives du territoire, implication des collaborateurs dans des réseaux associatifs locaux, organisation de visites de l'entreprise, partenariats avec des écoles, accueil de nombreux stagiaires.



Le dialogue est au Cœur de son ancrage

Terre adélice est dans une démarche d'ouverture et de transparence. Les dirigeants partagent régulièrement leur expérience et accompagnent des partenaires à la création d'entreprises.

Nous avons collaboré avec l'association Trimaran pour l'aménagement de notre glacier du Moulinon.

L'entreprise ouvre volontiers ses portes à la jeunesse (étudiants, lycéens, collégiens qui souhaitent découvrir le monde de l'entreprise) ainsi qu'à différents partenaires. (Don de 393 cornets de glaces pour La Vida) Certains de nos collaborateurs interviennent dans des écoles et travaillent en partenariat avec elles. (Lycée et collège) Terre adélice et le consultant Némémjumé, se joignent pour un projet commun, celui d'échanger sur le management participatif avec des entreprises, associations des départements Ardèche Drôme sous le nom de « cercle opale ».

Terre adélice adhère et participe aux interprofessions de la bio afin de contribuer à son développement. En 2021, elle adhère à Agri Bio Ardèche, et au SYNABIO afin d'aider et soutenir solidairement les paysans de Drôme Ardèche.

La fabrique est implantée dans un pôle d'activités du centre Ardèche, en zone de revitalisation rurale. L'entreprise occupe un ancien site de moulinage qui a été réhabilité et dans lequel elle a développé son site de production. C'est en juin 2021 que Terre adélice a ouvert un nouveau salon glacier sur ce même site, valorisant ainsi ce patrimoine bâti.

Indicateurs clés 2022

19

organisations soutenues
par du mécénat



78 %

des collaborateurs
habitent à moins de 20
kilomètres de
l'entreprise



12 438 €

de mécénat reversés à des
organisations culturelles, sportives et
collectives



Les actions d'améliorations à conduire à l'horizon 2024

- ↳ Poursuivre et augmenter le nombre de structures locales soutenues, financièrement ou non.
- ↳ Participer aux organisations de développement de l'agriculture bio à l'échelle nationale.
- ↳ Accueil dans les nouvelles salles aménagées, d'animations, diverses.



Depuis juin 2021, trois glaciers sont la propriété totale de Terre adélice: Un glacier à Lyon, Grenoble et le dernier en date au Moulinon, à Saint Sauveur de Montagut.

L'entreprise applique les mêmes exigences de développement durable à ses trois salons glaciers, filiales de l'entreprise. Les engagements pris, portent sur des questions de gouvernance, de relations et conditions de travail, d'environnement, l'ancrage territorial, les pratiques d'achat et de vente responsables, la santé, sécurité et naturalité des produits. Pour assurer la cohérence des pratiques durables entre la fabrique et les différents glaciers, la maison mère a pour objectif d'organiser des audits R.S.E.



Depuis 2012, le salon glacier de Lyon est reconnu par le label « Lyon, Ville Équitable et Durable ». Il s'agit d'une démarche volontaire et exigeante qui repère les entreprises ayant un engagement exemplaire en matière de développement durable, répondant aux 5 critères du référentiel : gestion environnementale, gestion sociale, achat et consommation responsable, engagement citoyen, innovation.

Indicateurs clés 2022

100 %

d'électricité renouvelable consommée

100 %

de l'offre des glaciers est bio (glaces, sorbets, cafés, thés, jus, limonades,...)

Les glaciers Terre adélice ont pris une longueur d'avance en 2018 en n'offrant à leur carte que des produits 100% bio (glaces, sorbets, cafés, thés, jus de fruits, chantilly, ...). C'est un positionnement en parfaite cohérence avec la stratégie globale de l'entreprise.

Depuis 2012, les glaciers de Terre adélice ont fait la chasse aux consommables en plastiques (couramment utilisés dans ce types d'activité) : exit les cuillères et les pailles en plastique ! Ce sont des matériaux écologiques et renouvelables qui ont pris la place...



Le respect de l'environnement et des individus qui les manipulent passe aussi par le choix de produits d'hygiène, de nettoyage et de désinfection écolabellisés. L'ensemble des produits utilisés portent ce label depuis 2018.

Les actions d'améliorations à conduire à l'horizon 2024

- ➡ Poursuivre les actions pour l'environnement (réductions des déchets, des consommations d'énergies...)
- ➡ Organiser des audits R.S.E. des filiales par la maison mère Terre adélice.



Photo boules framboise, mangue, citronnelle fleur de pois. Logo en chocolat A.Morin

Le Moulinon
495A route de l'Éyrieux
07190 Saint Sauveur de
Montagut
Ardèche - France

Tél : 04 75 65 43 00
glaces@terre-adelice.eu



www.terre-adelice.eu